



RAPPORT D'ACTIVITÉS 2017

CHAMBRE RÉGIONALE D'AGRICULTURE GRAND EST



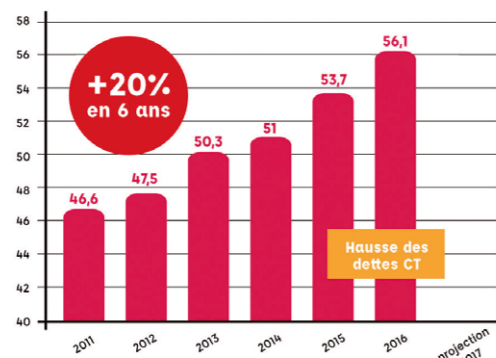


BILAN 2017 DE LA FERME GRAND EST : 2016 LAISSE ENCORE DES TRACES !

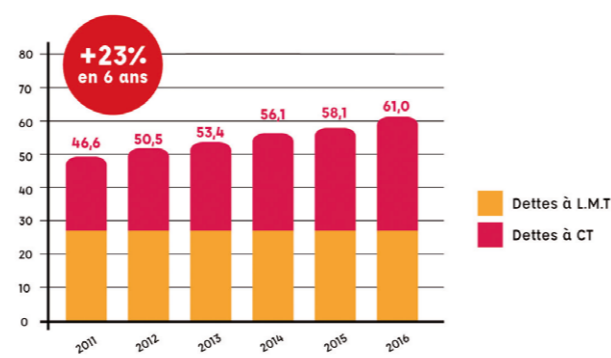
L'endettement des exploitations agricoles en constante augmentation

Une situation économique des exploitations fragilisée en 2017, qui remet en cause potentiellement la pérennité des entreprises agricoles (exemples des départements des Ardennes et de la Moselle). Conséquence d'une baisse historique de la production en 2016 (liée à une conjonction défavorable d'incidents climatiques et conjoncturels, associés à une baisse tendancielle des aides PAC), les comptabilités clôturées en 2017 poursuivent une tendance de fond marquée par une hausse du taux d'endettement (de l'ordre de +20% en 6 ans), et notamment des dettes Court Terme (+61% entre 2011 et 2016).

Evolution du taux d'endettement (en % de l'actif)



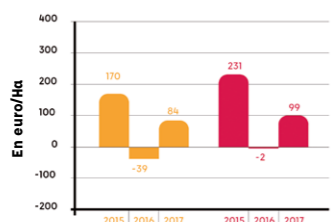
Données "Tous systèmes de productions"
CER France Moselle



Données "Tous systèmes de productions"
CER France Nord Est - Île de France. Calcul : CDA08

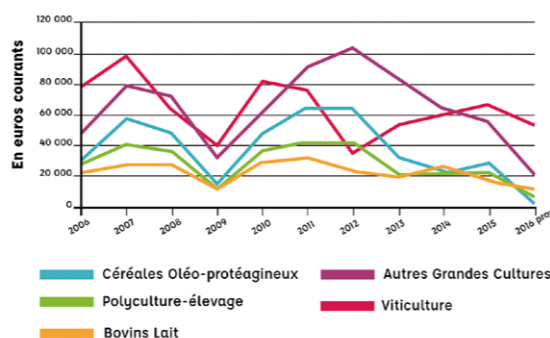
Des situations financières qui peinent à s'améliorer

Malgré un "retour à la normale" en moyenne pour les récoltes en 2017, la situation financière et les trésoreries des exploitations ne s'amélioreront que partiellement, notamment en grandes cultures en zones dites intermédiaires.



Observatoire Grand Est Agricole

Des revenus faibles toutes filières confondues (excepté en viticulture)



RICA - AGRESTE

Le secteur agricole, seul secteur d'activités à ne pas se redresser

Alors que de nombreux secteurs profitent de l'embellie de la conjoncture économique nationale et mondiale, l'évolution des défaillances d'entreprises agricoles confirme cette situation difficile : les autres secteurs d'activité voient leur nombre de défaillances d'entreprises baisser depuis 2014 dans le Grand Est, alors qu'il progresse de 12% pour l'agriculture.

À noter toutefois que, même si la tendance est à l'augmentation, le secteur agricole reste malgré tout préservé et représente moins de 3% des défaillances d'entreprises du Grand Est, illustrant ainsi le caractère naturellement résilient du secteur, lié à l'importance des capitaux engagés par rapport à la rentabilité, mais aussi au caractère encore très patrimonial de l'agriculture.

Les défaillances d'entreprises par secteur d'activité dans le GRAND EST

	2014	2015	2016	2017
Services	1 986	1 992	1 849	1 846
Commerce	1 117	1 103	1 090	939
BTP	1 230	1 132	1 046	891
Industrie	422	379	344	356
Agriculture	100	111	107	112
TOTAL	4 855	4 717	4 436	4 144
Part de l'agriculture	2,1%	2,4%	2,4%	2,7%

Evolution 2017/2016

-0,2%
-13,9%
-14,8%
3,5%
4,7%
-6,6%

Evolution 2017/2014

-7,0%
-15,9%
-27,6%
-15,6%
12,0%
-14,6%

Banque de France Grand Est

EDITO par Jean-Luc PELLETIER, Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Grand Est



“ À l'automne 2016, les élus ont opté pour construire en Grand Est une organisation en réseau entre nos 10 établissements (8 chambres départementales, 1 chambre inter départementale et la chambre régionale). C'est une décision fondatrice importante !

2017 est marquée par les premières étapes de construction de ce réseau.

Tout d'abord notre périmètre d'intervention s'est élargi par voie de décret. Nous assurons dorénavant le portage de toutes les fonctions support du réseau des 10 établissements et nous avons intégré au 1^{er} juillet près de 50 nouveaux collaborateurs. Pour préparer leur intégration et pour conduire de façon homogène la gestion sociale des 850 agents du réseau, nous avons

harmonisé l'ensemble des accords sociaux de toutes les chambres. Cet accord régional a été signé avec les partenaires sociaux le 16 juin 2017. C'est une véritable satisfaction collective et je remercie sincèrement les équipes, représentants salariés, directeurs et élus qui ont participé à cette négociation.

Travailler en réseau, c'est aussi organiser nos liens avec nos principaux partenaires OPA. La FRSEA, les Coopératives et les Jeunes Agriculteurs se sont également organisés en format Grand Est et nous avons pu mener, échanger et travailler ensemble de façon homogène.

Une action emblématique illustrant les liens avec notre environnement extérieur est l'organisation d'assises dédiées au développement des débouchés vers les filières alimentaires, marché de 5,5 millions de consommateurs de notre région. Nous avons réunis plus de 800 participants issus de 6 filières et de 3 circuits de commercialisation.

Je remercie particulièrement le Conseil Régional qui nous a fait confiance en nous missionnant sur cette opération. Notre ambition commune est forte : consommer plus ce qui est produit en région Grand Est !

La structuration des programmes d'innovation, de la recherche et du développement rend lisible et efficient les expertises dans différents domaines tels que le sol, le climat et l'énergie tout en confortant les actions en matière de protection de la ressource en eau et la qualité de l'air.

L'année 2018 a débuté avec les mêmes incertitudes concernant notre positionnement dans notre environnement. Plus que jamais, nous voulons être présent sur le secteur du conseil à l'agriculteur en privilégiant notre expertise particulière qui est l'approche système. Nous souhaitons également fonctionner comme un véritable centre de ressources au service des départements et au profit des agriculteurs. L'amélioration de la compétitivité des entreprises, les négociations à venir sur le niveau de la PAC dans un contexte de BREXIT, les accords commerciaux internationaux, les tensions sur la problématique des intrants, les questions d'environnement... , sont des enjeux pour lesquels nous restons vigilants et mobilisés mais pour lesquels nous souhaitons connaître la feuille de route que l'Etat souhaite nous fixer.

2018 doit nous permettre de poursuivre notre construction sur le socle déjà bien ancré.

La Chambre régionale d'agriculture Grand Est certifiée AFNOR !



La démarche qualité basée sur le référentiel Engagements de service "Services aux Agriculteurs et aux Acteurs des Territoires" initiée en 2016 fait son chemin : la Chambre régionale d'agriculture Grand Est est certifiée par l'AFNOR pour son activité dispensatrice de formation et sa partie tronc commun.

Cette reconnaissance est le fruit d'un travail conséquent en termes d'amélioration continue au sein de notre entreprise. 2017 a été le rendez-vous QUALITÉ avec la réalisation de l'audit par l'APCA (Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture) qui accompagne le réseau des Chambres d'agriculture dans cette démarche.

Sachant que l'engagement global de la QUALITÉ est d'être à l'écoute de nos clients pour faire évoluer notre offre de services, le cadre du référentiel "Engagement de service" est l'opportunité d'améliorer notre organisation afin de faire évoluer notre accompagnement.

En 2018, les efforts se poursuivent dans cette nouvelle dynamique de management de la qualité visant la performance interne et la satisfaction de nos clients.

La Chambre régionale d'agriculture tient un rôle d'interface entre les financeurs publics et les Chambres départementales qui accompagnent les entreprises agricoles. Les élus de la Chambre régionale sont les interlocuteurs de ces financeurs dans la mise en oeuvre de leurs politiques publiques.

En 2017, dans le cadre du second pilier de la PAC (fonds FEADER) complété par l'Etat, le Conseil Régional, les Agences de l'Eau, sur l'ensemble du Grand Est, ont ainsi été mobilisés :

- Plus de 20 Millions d'euros d'aides à l'investissement sur près de 930 exploitations
- Plus de 154 millions d'euros d'aides surfaciques (MAEC et Bio) au titre des engagements 2015 (aides pour 5 ans) sur 5500 exploitations (20 % des déclarants PAC représentant 10 % de la SAU régionale). Les instructions des aides surfaciques 2016 et 2017 sont toujours en attente.
- Plus de 8 millions d'euros pour l'installation de 330 jeunes.





SUPPORTS ET PROGRAMMES RÉGIONAUX DE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE ET RURAL



SERVICES SUPPORTS, UNE PREMIÈRE ANNÉE DE CONSTRUCTION

La Direction Support a été créée en septembre suite à la régionalisation des fonctions support du 1^{er} juillet 2017. Elle regroupe les 3 services visés par le décret, Ressources Humaines, Administration-Finance et Système d'Informations, ainsi que l'équipe offre de services. Forte de sa cinquantaine de collaborateurs, implantés sur les différents sites des 10 établissements du Grand Est, elle appuie au quotidien, au travers de son organisation et ses compétences, l'optimisation des moyens, la synergie réseau et le développement de chacune des chambres d'agriculture de notre région.

ACCORDS SOCIAUX : RÉUSSITE CONSTRUCTIVE DU RÉSEAU DU GRAND EST

Le réseau des chambres d'agriculture du Grand Est a été le premier, impacté par la réforme territoriale, à avoir abouti à l'harmonisation de ses conditions d'emplois (temps de travail et grille des rémunérations). Epaulé par les ressources humaines, le groupe de négociation était composé des Directeurs et Présidents représentant les régions historiques et la Chambre Régionale d'Agriculture ainsi que des délégués syndicaux. Grâce à une forte implication et malgré des écarts importants, relevés lors de l'état des lieux initial, les nombreux points qui étaient soumis ont pu être arbitrés.

Cette réussite a été saluée par l'ensemble des parties prenantes en région ainsi que par le réseau national, qui ont relevé la faculté de notre région à proposer à ses 830 collaborateurs des conditions similaires d'emploi dès le 1^{er} juillet 2017.

Si ces points essentiels ont été validés, il reste encore quelques sujets à aborder dans les prochains mois afin de finaliser ce chantier d'envergure.



FAIRE CONVERGER NOS PROGRAMMES RÉGIONAUX DE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE ET RURAL (PRDAR) POUR RÉPONDRE AUX ENJEUX DE L'AGRICULTURE DU GRAND EST

En 2017, les Chambres d'agriculture ont amorcé une convergence des PRDAR des 3 anciennes régions, pour pouvoir proposer un programme d'action cohérent à l'échelle du Grand Est.

La Chambre régionale, accompagnée par l'ENSAIA, a mené le projet ECCOUTE (Evaluation des Circuits Courts Territoire Est), évaluation à mi-parcours des actions menées par les 3 anciennes régions sur les thématiques des circuits courts et de proximité et de la diversification. Ce projet a permis d'identifier les facteurs de succès et les points d'amélioration sur chaque territoire, ainsi que les orientations

et les convergences pour l'avenir à l'échelle de la nouvelle région.

En fin d'année, les 3 anciennes régions se sont investies pour construire un PRDAR unique pour le Grand Est, répondant aux enjeux agricoles de l'ensemble du territoire. Celui-ci est déployé à partir de 2018.

COOPÉRATION INTERNATIONALE : C'EST PROJET APRÈS PROJET QUE L'ON DÉPASSE LES FRONTIÈRES

Forte de ses frontières avec 4 pays européens, la région Grand Est a de nombreux atouts pour développer des collaborations avec les pays voisins et partager les expériences réussies en agriculture.



En 2017, plusieurs projets collaboratifs internationaux intégrant les Chambres d'agriculture du Grand Est ont vu le jour :

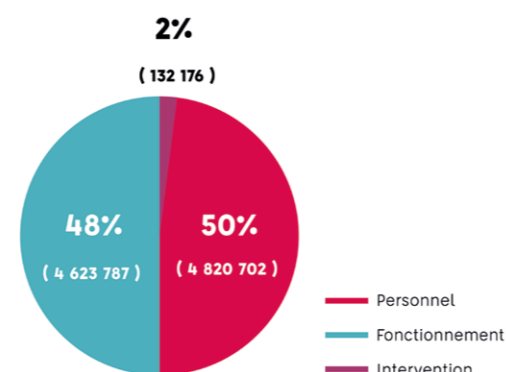
- **Projets transfrontaliers sur la zone "Conférence du Rhin Supérieur"** : INNOVAR, AGROFORM (innovation et solutions alternatives en matière de fertilisation azotée et protection des cultures), ELENA (consolider les filières de production et d'approvisionnement en élevage)
- **Projets européens** : AGRIDEMO (réseau de fermes de démonstration), INNO4GRASS (innovation en conduite de prairies).
- **De nouveaux projets** ont également été montés et démarreront en 2018, poursuivant ainsi la dynamique de partenariat et d'ouverture pour faire profiter l'agriculture du Grand Est des résultats de la recherche et du développement des pays voisins.

2017 – La CRAGE en chiffres

La chambre régionale a vu son périmètre d'action et de compétence évoluer au fil des derniers mois et ses ETP passer de 59 en janvier 2016 à près de 100 fin 2017.

Les flux budgétaires ont donc naturellement augmenté de 25% pour atteindre près de 10 M€ (hors transit) sur cette même période. Cette forte évolution et ses profonds changements ont toutefois été maîtrisés ce qui a permis de dégager un bénéfice de 230 K€ cette année.

Répartition des dépenses hors transit



Nos partenaires





EMPLOI / FORMATION / INSTALLATION



Gérard RENOUARD,
Président de la Commission Emploi
Formation Transmission Installation

FORMAT GRAND EST ... !

L'élévation du niveau de professionnalisation de nos actifs, l'accompagnement à l'installation et le développement de l'emploi constituent des priorités fortes de notre plan stratégique.

Concernant la formation des actifs, des jeunes et des demandeurs d'emploi, la COMEFTI s'est mobilisée aux côtés de la Région pour l'élaboration d'un Contrat d'Objectifs Territorial ambitieux.

Le parcours à l'installation est une phase clé d'entrée dans le métier. De ce point de vue, les Chambres d'agriculture accompagnent les futurs agriculteurs tout au long du parcours à l'installation.

L'emploi en agriculture mérite d'être valorisé car apporteur de solutions et les chefs d'entreprises agricoles doivent également être accompagnés dans leur fonction d'employeurs.



DEUX ÉVÉNEMENTS PHARES EN 2017

Le 20 juin dernier, **l'ensemble des collaborateurs formation du Grand Est s'est réuni dans le cadre d'un séminaire à Haroué.**

Cette première réunion a permis aux équipes des trois anciennes régions de faire connaissance, de commencer à mutualiser les pratiques, de définir les circuits de communication au niveau du réseau et à chacun de s'inscrire dans l'un des groupes de travail mis en œuvre par la COMEFTI.

La journée de travail a été clôturée par l'intervention de Jean-Luc PELLETIER.



Sur le même principe, **l'équipe apprentissage Grand Est s'est réunie dans les locaux du CFA Agricultures et Territoires** en fin d'année.

Cette journée, organisée sous forme de petits groupes de travail, a permis de rapidement identifier des pistes de coopération et de mutualisation entre les Chambres.

Depuis, le groupe de travail s'est à nouveau réuni à Châlons-en-Champagne le 13 février dernier afin de poursuivre ses travaux

Les chantiers emploi, formation, installation

La COMEFTI (Commission Emploi Formation Transmission Installation) a décidé la mise en place de 4 groupes de travail en 2017 : l'utilisation du numérique en formation, l'élargissement de l'offre des Chambres à de nouveaux publics, la mutualisation des compétences sur le dossier apprentissage et une communication efficace permettant l'amélioration du taux d'accès à la formation.

Sur le plan institutionnel, la COMEFTI a été particulièrement mobilisée dans le cadre du contrat d'objectifs territorial (COT) visant à définir les besoins précis des branches professionnelles afin de déterminer l'évolution de la carte des formations.

La collectivité territoriale a été particulièrement attentive aux propositions formulées par les Chambres

d'agriculture et cela se concrétisera par de nouvelles formations au bénéfice de l'ensemble des actifs, des jeunes et des demandeurs d'emploi du Grand Est.

La Chambre Régionale vient en appui sur la promotion des métiers de l'agriculture dans une démarche partenariale avec la Commission Paritaire Régionale de l'Emploi. Elle est organisme relais pour les porteurs de projets visant le développement des emplois, des qualifications et des compétences qui souhaitent bénéficier d'un financement EDEC, en partenariat avec la DIRECTTE et la DRAAF.

La COMEFTI a également confirmé son implication sur le volet emploi auprès des partenaires ainsi que sur celui de l'installation avec la mise en place d'un groupe de travail Grand Est.

Volet installation / transmission

Co-présidé par Gérard RENOUARD (Chambre Régionale) et Thomas PERIN (Jeunes Agriculteurs), le Groupe Permanent Installation Transmission et ses représentants ont travaillé sur les points suivants : la politique régionale en faveur de l'Installation-Transmission, la nouvelle DJA, identique pour tout le Grand Est depuis juillet 2017, et sur le dispositif AITA qui finance des actions en faveur de l'Installation et la Transmission Hors Cadre Familial. La Chambre Régionale et ses 20 partenaires ont mobilisé 100 000 € de crédits animation AITA pour la Transmission ; une enveloppe similaire est mobilisée sur l'Installation pour un projet piloté par JA Grand Est auquel participent les Chambres. En fin d'année, des demandes ont été déposées pour 2018. La CRAGE a coordonné la réponse aux appels à projets pour la labellisation CEPPP et stage 21 heures sur la période 2018-2020, et a été labellisée pour le Grand Est. La mise en œuvre opérationnelle est confiée à des partenaires départementaux. En 2017, 545 futurs exploitants ont été rencontrés en PPP, et 498 ont réalisé le stage 21 heures. 334 DJA ont été obtenues.

En 2018, les travaux porteront sur la feuille de route du réseau, et sur la poursuite du travail de mutualisation des pratiques d'accompagnement des futurs agriculteurs et futurs cédants.

FORM'AGIR, OU SE FORMER POUR MIEUX AGIR...

En 2017, FORM'AGIR a poursuivi son développement en réalisant près de 230 actions de formations au bénéfice des actifs lorrains soit près de 2000 stagiaires. Concernant l'apprentissage, un nouveau dispositif a vu le jour : le "kit apprentissage" qui aide l'employeur dans l'ensemble de ces démarches : gestion administrative, gestion du personnel, affichage obligatoire...

La CRAGE a été agréée comme organisme de formation habilité à mettre en œuvre les formations à destination des élus des collectivités territoriales. Cela a donné lieu à l'élaboration d'un catalogue de formation spécifique.

FORM'AGIR a également déployé les stages d'observation à destination des jeunes scolaires sur le modèle alsacien.



La mascotte FORM'AGIR, ci-contre, a été reprise par l'ensemble des services formation du Grand Est dans une logique d'harmonisation de la communication des Chambres.

Création du Lycée « Agricultures & Territoires »

La "ferme école" de l'ALPA offre aux Chambres d'agriculture une exploitation agricole support pour la réalisation d'expérimentations et s'inscrit comme un partenaire précieux d'ingénierie de formation. La création du Lycée "Agricultures et Territoires" a été sans aucun doute l'événement majeur pour L'ALPA en 2017. La ferme expérimentale d'Haroué est mobilisée en 2018 dans un protocole portant sur l'introduction de la race bovine Stabiliser en Grand Est.

Nos partenaires





INNOVATIONS / RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT



SOL Caractériser les sols et mesurer leur capacité de stockage de carbone

RMQS (Réseau de Mesure de la Qualité de Sols), coordonné par l'INRA permet de collecter des informations et des échantillons renseignant sur l'évolution temporelle des sols en relation avec les activités anthropiques et les changements globaux. La CRAGE coordonne et réalise cette campagne dans le Grand Est et en Franche-Comté.



Site RMQS de Val de Viere (51)/SMAillant/CRAGE

2017 : ORIENTER ET STRUCTURER



Maximin CHARPENTIER,
Président de la Commission
Innovation Recherche
Développement

Dans une période de fortes incertitudes, les Chambres d'agriculture préparent l'avenir en investissant collectivement dans des programmes de Recherche et de Développement.

Les programmes de R&D se sont renforcés en matière de climat et d'énergie tout en confortant les références en matière de protection de la ressource en eau. Pour aller dans le même sens, la reprise partielle des activités de l'ARAA (Association pour la Relance Agronomique en Alsace) a été construite pour une mise en œuvre effective début 2018 et offre à la CRAGE la possibilité d'accéder à des expertises reconnues nationalement sur les sols, les systèmes et la modélisation territoriale.

De plus, la nécessaire structuration des bases de données et l'utilisation grandissante du numérique en agriculture s'est traduit par le recrutement de 2 personnes supplémentaires afin de construire des projets en relation avec le réseau des Chambres d'agriculture et ses partenaires.

Enfin, le réseau des Chambres d'agriculture s'est mobilisé au côté de Terrasolis pour accueillir les Culturales et ses 30 000 visiteurs sur l'ancienne Base Aérienne 112 près de Reims.

AIR CLIMAT, des projets novateurs au niveau régional et national

RePP'Air (2017-2020) est un projet national regroupant 32 partenaires répartis dans 7 régions françaises visant à améliorer les connaissances sur les transferts de produits phytosanitaires dans l'air et à accompagner les agriculteurs vers des solutions de limitation des pertes de produits.

CLIMAGRI GRAND EST

La CRAGE intervient en tant qu'assistance à maîtrise d'ouvrage en partenariat avec la Chambre d'agriculture 52 et SOLAGRO, pour réaliser l'étude Climagri Grand Est portée par la Région. Sur la base d'un diagnostic des consommations d'énergie, GES et polluants atmosphériques liés aux activités agricoles, viticoles et forestières du Grand Est, l'objectif est de co-construire avec les acteurs de terrain des scénarios d'évolution de l'agriculture à l'horizon 2035 et 2050, pour aboutir à un plan d'actions pour le Grand Est.

PROSP'AIR

(janvier 2017-juin 2018), est un projet local mené en partenariat avec la Chambre d'agriculture 54, Atmo Grand Est, l'INRA et la Multipôle Sud Lorraine à destination des agriculteurs. Il s'agit de diffuser les pratiques permettant de concilier qualité de l'air et efficacité économique.

AIR CLIMAT SOL ENERGIE : ADAPTATION ET ATTÉNUATION DU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Avec l'appui de l'ADEME et de la Région Grand Est, le réseau des Chambres d'agriculture du Grand Est s'est résolument engagé dans l'adaptation au changement climatique et dans la mise en œuvre de leviers pouvant contribuer à son atténuation.

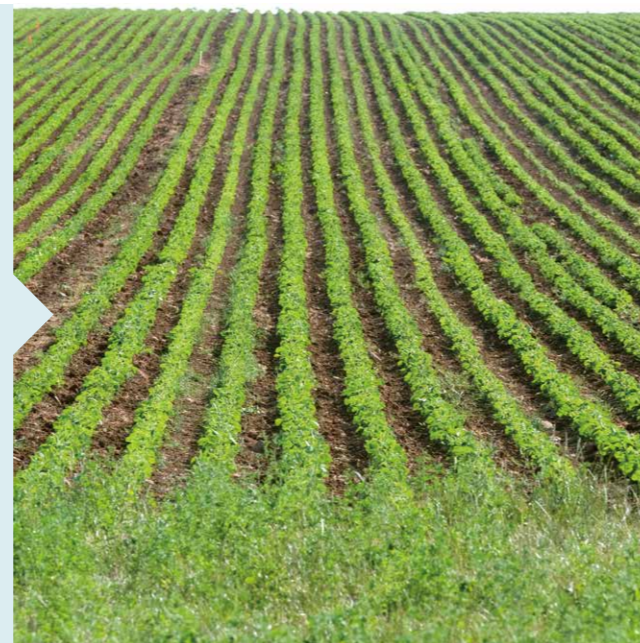
Le programme ACSE (Air Climat Sol Energie) a pour ambition d'approfondir les connaissances sur ces thématiques, de caractériser les leviers d'actions et de les transmettre aux acteurs de terrains.

Les sites pilotes : sources de connaissances et lieux de transfert

Sur Terralab (51), le site, porté par Terrasolis, accueille des expérimentations de longue durée visant à répondre aux problématiques de l'énergie dans les systèmes en lien avec la production de biomasse. Il accueille également le programme SYPPRE porté par Arvalis, Terre Innovia et l'ITB et sera progressivement utilisé pour tester les capteurs et OAD utiles à l'agriculture de demain.

En 2017, le site a accueilli Les Culturales et ses 30 000 visiteurs sur 2 jours. Sur la ferme d'Haroué (54), en lien avec l'ALPA, le site est dédié à l'amélioration des systèmes de polyculture élevage. Il est amené à s'équiper progressivement d'instruments de mesures.

Le site accueille régulièrement les agriculteurs et étudiants notamment au travers des programmes Innov'Action.



RECHERCHE : DES LIENS SE NOUENT

Recherche : pour la première fois en France, un projet de thèse est porté par une Chambre d'agriculture

Thèse : Evaluation des impacts des produits phytosanitaires sur la qualité de l'eau à l'aide d'indicateurs : amélioration et validation d'un indicateur de risque de contamination, application de la parcelle au bassin versant.

La conclusion de ce travail a permis de valider une méthode d'agrégation des risques de pollution des eaux par les pesticides à l'échelle du bassin-versant, qui pourra être déclinée en outils opérationnels pour les acteurs de la gestion de l'eau.

Soutenue en décembre 2017 par Frédéric Pierlot, cette thèse est aussi l'acte fondateur d'une relation plus étroite avec la recherche dans un but opérationnel.

Recherche : Le congrès du GFP co-organisé par la Chambre régionale d'agriculture.

Le 47^{ème} congrès du Groupe Français des Pesticides a été co-organisé par la Chambre Régionale d'Agriculture du Grand Est et l'Université de Lorraine à Nancy sur le thème : Regards transfrontaliers sur les Pesticides : de l'usage aux impacts. Le partenariat noué entre la Chambre Régionale d'Agriculture et l'enseignement supérieur et la recherche vise à renforcer l'expertise du réseau Chambre afin de proposer les solutions les plus adaptées aux problématiques locales.

Nos partenaires





AGRONOMIE : DIVERSIFICATION DES CULTURES ET VIE DU SOL



Antoine HENRION,
Président de la Commission
Agro-Environnement
Productions Végétales

STRUCTURER ET DEVELOPPER NOS ACTIONS

Les enjeux **Agronomie - Environnement - Productions Végétales** sont de taille pour l'agriculture et les Chambres d'agriculture. Avec des sujets tels que l'animation Ecophyto, la préparation et la gestion de l'ensemble des dossiers réglementaires et environnementaux (6^{ème} programme Directive Nitrates O3, arrêté phyto ZNT, Plan de Réduction des Emissions de Polluants Atmosphériques, Programme Régional Santé Environnement), ou la préparation du 11^{ème} programme des agences de l'eau, 2017 marque la consolidation des travaux de la commission AEPV à l'échelle du Grand Est. Au-delà de ces activités consulaires, nous avons tenu à initier de nouvelles actions, en faveur du développement des protéines dans le Grand Est et lancé plusieurs groupes techniques à l'échelle de la grande région (sol, herbe, biodiversité).

Enfin, dans un contexte de développement de la bio dans toutes les productions du Grand Est, un groupe permanent "Agriculture Biologique" présidé par Véronique KLEIN, vice-présidente de la Chambre d'Alsace, est en charge de ces sujets au sein de la CRAGE.



Véronique KLEIN,
Présidente du Groupe
permanent bio

2017 : S'ORGANISER ET FAIRE ENTENDRE LA VOIX DE LA BIO

En 2017, la Bio a connu une nouvelle forte augmentation (20%), atteignant ainsi 4,7% des surfaces régionales. Face à ces évolutions permanentes, il apparaît nécessaire que la voix de la bio soit entendue au sein des instances agricoles et au-delà. La création d'un Groupe permanent Bio au sein de la CRAGE répond à ce besoin, et celui-ci aura permis des avancées sensibles sur le sujet des aides à la conversion, bloquées depuis 2015.

Chaque département est représenté dans un groupe permanent bio par un élu, lui-même agriculteur biologique.

Chaque département est représenté au sein de cette instance par un élu, lui-même agriculteur Biologique. Ce groupe permanent fixe les orientations des Chambres dans le développement et l'accompagnement de l'AB, et les représente auprès de l'ensemble de nos partenaires.

HERBE ET PRAIRIES : UNE DYNAMIQUE CROISÉE

Les travaux sur la prairie se sont accélérés en 2017, avec la création de l'observatoire de la pousse de l'herbe, initialement sur la Lorraine, puis élargi au Grand Est à l'occasion de la mise en place d'un groupe herbe réunissant des conseillers de l'ensemble des Chambres de la région.

Cette dynamique s'inscrit dans la volonté des Commissions Agronomie-Environnement-Productions végétales et Commission Elevage de partager des activités communes permettant d'améliorer les performances des systèmes de polycultures-élevage.

Agronomie : diversification des cultures et vie du sol

Les portes ouvertes Innov'ACTION se sont déroulées en 2017 sur la thématiques "**Faire de la marge en dépensant moins**" et ont été l'occasion de valoriser les travaux du réseau des chambres sur l'agronomie. Les expérimentations animées par la CRAGE s'orientent depuis plusieurs années sur la diversification des cultures et la production intégrée, et sur la vie du sol.

La CRAGE s'est ainsi positionnée dans l'accompagnement des conseillers pour l'appropriation des outils de meilleure connaissance des sols. Le profil au télescopique s'est notamment imposé en 2017 comme le nouvel outil d'appréciation de la qualité d'un sol agricole Cette expertise pédologique s'est également exprimée à travers diverses études valorisant les données sols ou encore par l'appui de suivis agro-pédologiques sur de grands chantiers.



ACCOMPAGNER AU MIEUX LES EXPLOITANTS

Cela passe au préalable par un conseil technique, économique et réglementaire ciblé lors des étapes de passage en AB.

Les Chambres accompagnent 75% des conversions et 100% des installations en AB. L'accompagnement se poursuit en collectif ou individuel tout au long de la carrière des agriculteurs grâce à une forte présence sur le terrain : suivi de groupes thématiques, visites d'essais et de fermes, formations, réunions techniques, voyages... dont l'animation et l'organisation sont gérées par la Chambre régionale sur le territoire lorrain avec des évolutions prévues au Grand Est.



UNE IMPLICATION DANS LE RESEAU NATIONAL

À l'occasion du Salon Tech&Bio à Valence, les 20 et 21 septembre 2017, les Chambres d'agriculture du Grand Est ont affrété plusieurs cars pour la Drôme afin de faire découvrir aux agriculteurs de la région les dernières nouveautés techniques en agriculture biologique. Plus de 70 agriculteurs et une dizaine de conseillers ont répondu à l'appel, sans compter les autres agriculteurs qui s'y sont rendus par leurs propres moyens. Si le salon était une nouvelle fois très riche en conférences, démonstrations et stands d'opérateurs sur l'AB, ces déplacements collectifs remplissent aussi l'objectif de faire se rencontrer entre eux les agriculteurs d'une même région, de favoriser l'échange et de créer des synergies.



Didier MARTEAU,
Président Ecophyto Grand Est

2017 : LE DÉPLOIEMENT D'ECOPHYTO 2 DANS LE GRAND EST

La mise en place d'ECOPHYTO 2 et son déploiement dans le grand Est auront été les priorités de l'année. La rédaction de la feuille de route, résultat de nombreux travaux et échanges avec les partenaires, a été validée dès le printemps dernier. La Chambre régionale pilote le Comité Régional d'Épidémiologie (CRE) et co-anime le groupe technique "DEPHY-30 000", l'équipe Ecophyto participe aux groupes de travail régionaux. Ainsi, le 2 décembre 2017, le Comité Régional a validé une organisation de la Surveillance Biologique harmonisée à l'échelle de la Région qui se met en place dès 2018.



« DEPHY FERME », UNE ANNÉE PARTICULIÈREMENT RICHE POUR LE RÉSEAU

Le réseau compte à présent 30 groupes, soit plus de 350 exploitants dans 5 filières différentes. Tous cherchent, sur les exploitations des membres, de nouveaux leviers agronomiques et changements de pratiques permettant de diminuer l'usage de produits phytosanitaires.

La Chambre régionale participe activement à l'animation de ces réseaux DEPHY et anime la promotion des actions. Trois actions de communication auront marqué cette année 2017 :

Le séminaire DEPHY "Des Paroles et des Actes" du 2 février

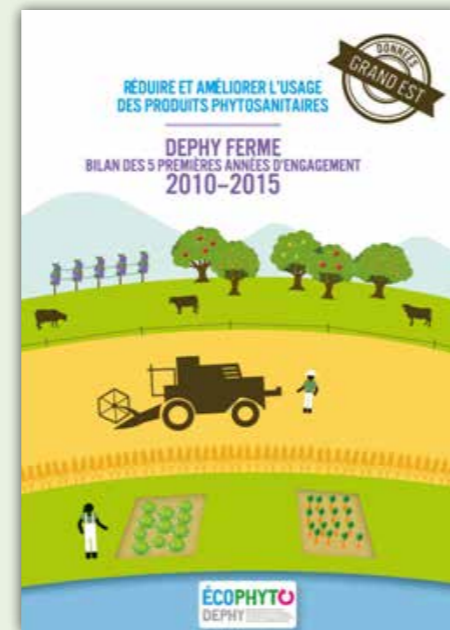
Il a réuni à Laxou près de 109 acteurs du réseau DEPHY. Cette journée riche en témoignages a favorisé l'intégration des nouveaux groupes et les échanges entre filières.

DEPHY Tour

Le réseau des fermes DEPHY grandes cultures/polyculture-élevage du Grand Est a ouvert ses portes du 7 novembre au 1^{er} décembre 2017. Cet événement, ouvert à un large public, a permis d'accueillir 750 agriculteurs, conseillers, étudiants, et journalistes, et généré de nombreuses retombées presse dans les médias spécialisés agricoles ou dans la presse grand public.

Les groupes 30 000

Ils sont le prolongement des groupes DEPHY pour en démultiplier les effets. 44 groupes existent et fonctionnent sur l'ensemble du territoire du Grand Est, en grandes cultures, viticulture et horticulture. L'objectif est maintenant de faire émerger de nouveaux groupes d'agriculteurs afin de renforcer la dynamique régionale. Une animation est prévue entre les différents groupes du Grand Est.



Création d'un livret de présentation des résultats DEPHY qui compile les résultats issus du travail collectif des groupes sur la période 2010 -2015.



Organisme Indépendant (OI) : une mission technique et d'animation du réseau

Chaque année, les industriels lorrains de la papeterie, du textile, et de l'agro-alimentaire laitier épandent un peu plus de 10 000 tonnes de matière sèche de boues, sur 4 000 hectares, soit un quart de la production totale de boues industrielles du Grand Est. Dans ce cadre, la Chambre régionale accompagne ces producteurs industriels au moyen de conseils techniques et de "bonnes pratiques", de vérification de l'innocuité des matières, ou d'audit des plateformes de compostage. Dans chaque cas, un objectif : assurer un retour au sol des déchets non agricoles exemplaire.

Parallèlement, la mission OI de la CRAGE assure une animation de l'ensemble des organismes indépendants du Grand Est, dont la plupart se trouvent dans les chambres départementales. Les premiers travaux d'harmonisation des pratiques et des attentes de chaque territoire ont été initiés en 2017 et se poursuivront activement en 2018.

Mandatée depuis 2015 par l'ADEME pour réaliser le suivi sur 3 années des flux de déchets traités sur les plateformes de compostage et les sites de méthanisation lorrains, la Chambre régionale a donc clôturé ce travail qui initie des perspectives de travail à l'échelle du Grand Est.

Enfin, la mission CRAGE a participé en 2017 à l'élaboration du nouveau Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets (PRPGD), sous l'égide du Conseil Régional. À cette occasion, les divers acteurs de la filière du déchet ont pu apporter leurs expertises, en vue d'orienter les futures actions du programme. Des thématiques émergentes telles que la méthanisation ou le devenir des cendres de biomasse y ont été soulevées.

AGRICULTURE ET EAU : PRÉPARATION DU XI^{ÈME} PROGRAMME

La CRAGE assure la coordination du programme Eauobjectif, le schéma régional d'actions des Chambres d'Agriculture pour la reconquête et la préservation de la qualité de l'eau en Lorraine.

En 2017, une réflexion sur le test de systèmes en 0 phyto a notamment vu le jour, avec entre autre la visite des conseillers du réseau sur la plateforme d'Epoisses de l'INRA de Dijon, et la construction d'un réseau expérimental en lien avec les Chambres d'agriculture de Champagne-Ardenne et d'Alsace.

La CRAGE est également en charge de l'évaluation des opérations Agri-Mieux.

En 2017, deux secteurs ont fait l'objet de cette évaluation : Agri-Ouest 88 et Agr'Eau Madon (54-88). Ce bilan est une base de réflexion pour faire progresser l'animation engagée et les services proposés par les chambres départementales d'agriculture

Nos partenaires



Les Réseaux de Surveillance Biologique du Territoire (RSBT)

Résultat d'un important travail préparatoire, trois organisations distinctes en Champagne-Ardenne, Lorraine et Alsace, ont fusionné fin 2017 au sein d'un réseau unique regroupant plus de 500 observateurs et 140 structures partenaires sous convention. Concrètement, les financements (> à 1M€) et les organisations sont harmonisés, tandis que les Bulletins de Santé du Végétal (BSV) restent édités au niveau de chaque territoire.



ÉLEVAGE



Laurent WENDLINGER,
Président de la Commission élevage

MOBILISATION DU RÉSEAU AU SERVICE DES ÉLEVEURS DU GRAND EST

Après plusieurs années difficiles sur les plans économiques et climatiques, les défis à relever sont importants pour accompagner les éleveurs du Grand Est. Sous l'impulsion de sa Commission élevage, la Chambre régionale joue son rôle d'animateur et mobilise ses compétences internes et celles des Chambres Départementales pour piloter et mettre en œuvre 4 chantiers jugés prioritaires : le numérique, l'autonomie alimentaire, la valorisation alimentaire de l'herbe et des nouvelles cultures, la production et la valorisation des références et l'expérimentation en élevage.

NUMÉRIQUE : LA NAISSANCE DU PROJET HARMONY

Avec un premier rendez-vous donné le 26 avril aux organisations agricoles intéressées par la mise en relation et la valorisation des données d'élevage, la Chambre régionale crée la dynamique et l'adhésion d'un bon nombre de partenaires.

En poursuivant avec la création du Projet Harmony Grand Est, la Chambre régionale donne une étape supplémentaire au projet et rassemble les partenaires technico-économiques de l'élevage.

Chacun mesure et comprend l'enjeu d'une plateforme numérique pour valoriser les données, créer des applicatifs d'aide à la décision pour les organismes. Le projet se poursuit en imaginant différentes solutions de mise en commun de données, ou de mise en relation directe entre clients et fournisseurs de données.

Autonomie alimentaire, valorisation de l'herbe et nouvelles cultures pour les éleveurs du Grand Est

En ouvrant ces deux projets à l'échelle du Grand Est, la Chambre régionale fait appel aux compétences des services élevages des Chambres départementales, mais inscrit également cette action en projet transversal avec la collaboration étroite avec les collègues des services agronomie et environnement.

L'objectif premier est d'aider les exploitations agricoles du Grand Est à la mise en place de solutions innovantes et résilientes. En imaginant l'autonomie alimentaire à l'échelle de l'exploitation et du territoire, c'est la création d'une nouvelle dynamique qui est recherchée en proposant de nouveaux liens entre polyculteurs et éleveurs, en innovant sur l'exploitation de l'herbe,...



RESTER AU PLUS PRÈS DE LA FILIÈRE ÉQUINE

En animant un réseau de 16 fermes sur l'ensemble de la Région Grand Est, la Chambre régionale conserve et accentue la production de références technico économiques en filière équine. La valorisation et la diffusion n'est pas en reste avec les parutions régulières d'articles, de publications, ou encore l'organisation d'une porte ouverte sur les coûts de production qui a réuni plus de 40 participants, professionnels et étudiants.

La Chambre régionale est également proche des porteurs de projets en accompagnant les projets d'installation et/ou de développement d'un projet équin.



COMITÉ D'ORIENTATION RÉGIONAL ELEVAGE (COREL) ET CONTRAT DE FILIÈRES ELEVAGE

La Chambre régionale anime par ailleurs le COREL, lieu d'échange avec tous les acteurs des filières élevage de la Région Grand Est. Le COREL est présidé par Bruno FAUCHERON, membre du bureau de la CRAGE et Vice-président de la Chambre d'agriculture des Ardennes.

Au travers des diverses rencontres des filières laitière, bovine, ovine, avicole, porcine, équine, et apicole que nous avons menées en 2017, nous avons co-construit avec la Région et les Interprofessions, le Contrat de Filières Elevage, adopté par la Région fin 2017. Ce Contrat de Filières est structuré autour de 3 axes : compétitivité, marchés et débouchés, renouvellement des générations. Il permet de dégager des moyens pour accompagner les mutations nécessaires de l'élevage du Grand Est après une longue crise, notamment sur le volet investissement ou sur le volet autonomie alimentaire.



Séances de travail inter filières avec la Région

Nos partenaires





ÉCONOMIE ET FILIÈRES QUALITÉ



Assises de la filière GMS

Naissance de l'observatoire économique des Signes Officiels d'Identification de la Qualité et de l'Origine (SIQO) du Grand-Est

A l'occasion de la Foire de Châlons-en-Champagne, la CRAGE a signé avec l'Institut national de l'origine et de la qualité et la Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt Grand-Est une convention de partenariat pour la mise en place d'un observatoire des produits sous signe de qualité et de l'origine (SIQO). L'objectif est d'apporter une vision dynamique de l'impact des produits sous SIQO dans l'économie régionale afin d'informer sur la situation des SIQO dans le Grand-Est, d'observer leur évolution et d'aider les acteurs du territoire au pilotage de la politique agricole régionale. Les trois parties qui forment un Comité de Pilotage se sont réunis pour mettre en commun les données et indicateurs pour une valorisation finale sous la forme d'un mémento.



Sébastien LORLETTE,
Élu référent filières alimentaires

UNE NOUVELLE DYNAMIQUE POUR LES FILIÈRES

A l'initiative de la Région Grand Est et de la Chambre Régionale d'agriculture, les 1^{ères} assises des marchés et des filières alimentaires de la Région se sont tenues de février à juin 2017.

Elles ont visé à accélérer et accompagner le développement des filières et des marchés alimentaires de la Région Grand Est. Plus de 800 participants se sont ainsi mobilisés sur sept journées autour d'ateliers de concertation avec les différents acteurs des filières fruits et légumes, lait et produits laitiers, viande bovine, porcine, ovine et avicole, GMS, RHD et vente directe. Ces assises ont débouché sur un plan ambitieux pour les filières et les circuits de commercialisation. L'une des premières initiatives est la création du nouveau salon professionnel "PASSION DE NOS TERROIRS".

SIGNATURE D'UN CONTRAT ET UN PLAN DE SOUTIEN AMBITIEUX POUR LA FILIÈRE DES FRUITS ET LÉGUMES DE LA RÉGION

Le 22 septembre 2017, la Région Grand Est et l'association Univers des Fruits et Légumes du Grand Est, en lien avec la CRAGE ont signé le contrat de filière fruits et légumes du Grand Est 2017-2020 à l'occasion du salon Saveurs et Soleil d'Automne.

Ce contrat élaboré par l'association "Univers des fruits et légumes du Grand Est" regroupant l'ensemble des filières, traduit toute l'ambition que porte la Région Grand Est et comprend notamment des actions pour la structuration de la filière (investissement matériel), la conquête de nouveaux marchés, la promotion des produits de proximité et la préservation de la qualité, mais aussi l'investissement dans la recherche, l'innovation et la création d'emplois.

Aussi, trois nouveaux dispositifs d'aides régionales en lien avec le développement de la compétitivité des exploitations de la filière fruits et légumes ont été approuvés :

- une mesure relative à la prévention des risques en agriculture,
- un soutien à la sécurisation de la ressource en eau pour les cultures spéciales,
- un soutien au développement et à la rénovation des vergers

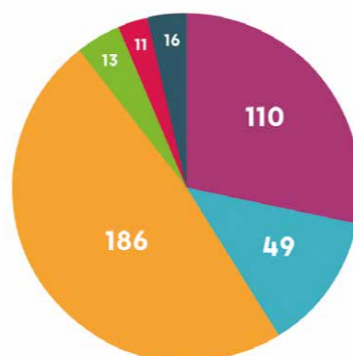
Grand Est, Terre d'excellence et d'innovation



Premier salon majeur sous la bannière Grand Est, **44 stands de producteurs sur 600 m² et 3 restaurants portent les couleurs de la région.** La thématique déclinée sur le stand prestige "Grand Est, Terre d'innovation" met en lumière les filières d'excellence de la Région et les produits insolites auprès des visiteurs.

Le Concours Général Agricole récompense chaque année la qualité, le travail de toute une saison et le savoir-faire des viticulteurs, producteurs et éleveurs de chaque région. Lors de cette édition 2017, les produits et vins du Grand Est ont remporté de nombreuses médailles ainsi que cinq prix d'excellence.

Répartition du nombre de médaille CGA 2017 dans la région Grand Est



- Alsace vin
- Alsace produit
- Champagne Ardenne vin
- Champagne Ardenne produit
- Lorraine vin
- Lorraine produit

LA RÉUSSITE DES PREMIÈRES ASSISES DES FILIÈRES ALIMENTAIRES DU GRAND EST

Dans son objectif d'accroître les parts de marché des productions régionales sur le marché alimentaire du territoire, le conseil régional, accompagné par la Chambre régionale d'agriculture a organisé les premières assises des filières alimentaires à l'échelle du Grand Est.

L'objectif était de faire un état des lieux des filières de production et des circuits de commercialisation tout en identifiant les freins et les leviers pour développer ces marchés.

Ces assises des filières (fruits et légumes, viandes bovines, viandes porcines et ovines, volailles, laits et produits laitiers) et des trois circuits de commercialisation

(vente directe, Restauration Hors Domicile et Grandes et Moyennes Surfaces) ont réuni près de 800 personnes de février à juin 2017.

Les conclusions des assises ont servi à l'élaboration des contrats de filières.

L'une des premières mesures est la création de trois Rendez-vous d'affaires intitulés "PASSION de nos TERROIRS" qui seront organisés en 2018 et 2019 pour développer les relations commerciales entre les acteurs des filières et des circuits de commercialisation.

Trois dates, trois rendez-vous : le 18 septembre 2018 à Sélestat, le 17 octobre 2018 à Pont-à-Mousson et le 13 juin 2019 à Châlons-en-Champagne.

ACCOMPAGNEMENT DES PRODUITS SOUS SIGNES OFFICIELS DE QUALITÉ

La Chambre d'agriculture participe à l'animation de l'AOP Munster. Le nouveau cahier des charges de l'AOP a été approuvé le 29 juin par le comité national des appellations laitières. Les acteurs de la filière ont ensuite bénéficié d'une période de deux mois pour émettre d'éventuelles oppositions. L'homologation est la prochaine étape.

La Chambre concourt également au suivi et à l'animation de plusieurs associations en charge de produits sous signe de qualité sur le territoire Lorrain (Mirabelles de Lorraine, Côtes de Toul, Côtes de Meuse, Vins de Moselle et l'eau-de vie de Mirabelle de Lorraine).



Nos partenaires



PLANETE LÉGUMES : la structure technique pour les producteurs de légumes du Grand Est qui monte

Entrée le 1^{er} juillet 2016 dans le réseau de la Chambre d'agriculture du Grand Est, PLANETE Légumes avec ses 530 adhérents est l'unique structure d'expérimentation et de conseil technique aux producteurs de légumes. Une équipe de 12 techniciens et ingénieurs mettent tout en œuvre pour accompagner les professionnels. Nouveauté pour 2018 : en partenariat avec la Chambre d'agriculture de la Marne, PLANETE Légumes proposera une nouvelle offre de suivi et de conseil pour les producteurs de pomme de terre en terre de craie.



VALORISATION DU BOIS

Le 11 avril 2018, nos Chambres d'agriculture du Grand Est ont présenté un programme "valorisation du bois et territoire" pour la période 2018-2024.

Ce programme régional construit en partenariat avec les associations et syndicats de propriétaires, le CRPF et les COFOR ouvre de belles perspectives à la forêt privée pour répondre aux enjeux majeurs de mobilisation du bois. Il conforte l'activité forestière des Chambres d'agriculture avec la reconnaissance de l'efficacité et la qualité du travail partenarial réalisé dans le cadre des PPRDF de 2011 à 2017.

Ainsi, 1,14 M€ seront affectés chaque année à la valorisation du bois et du territoire par les Chambres d'agriculture du Grand Est et nous permet d'espérer des fonds complémentaires de l'Europe, de l'Etat et du Conseil Régional.

Nos experts organisés au sein d'un service commun régional Grand Est vont se mettre au travail dès 2018, en parfaite cohérence et cohésion avec le CRPF, les COFOR, et les associations et syndicats de propriétaires, pour mettre en œuvre ce programme Grand Est "valorisation du bois et territoire". L'appui à la structuration du foncier forestier pour la mobilisation supplémentaire de bois, l'accompagnement de la valeur ajoutée notamment dans la construction bois, l'énergie et l'agroforesterie constitueront le socle des actions.

Par cet investissement, nous entendons ainsi répondre aux besoins de la filière forêt bois à la croisée d'enjeux économiques, climatiques, environnementaux, territoriaux et agricoles majeurs.



Jérôme MATTHIEU,
Président de la Commission
forêt



TERRITOIRE



Laurent ROUYER,
Président de la Commission Territoire

En 2017, la commission Territoire a retravaillé sur son périmètre pour harmoniser ses missions avec le national. Un sous-groupe Montagne et un sous-groupe Péri-Urbain sont créés.

La commission a souhaité également voir aborder d'autres thématiques transversales en lien étroit avec les élus et les autres commissions.

Deux dossiers majeurs : la mise en œuvre du **SRADET**, premier schéma régional d'aménagement du territoire à caractère prescriptif, et le **dossier "zones défavorisées"**

Une commission tournée vers l'avenir en particulier les collectivités

La commission Territoire réaffirme ses missions consulaires et de portage de l'offre de service.

Anticiper, faire du lobbying, être un centre de ressource, capitaliser les expériences

- Être pro réactif, voire réactif vis-à-vis de l'actualité
- Au niveau régional, définition d'un cadre partagé :
 - Porté au niveau régional.
 - Qui permette d'afficher une politique commune pour accompagner la réflexion dans les avis départementaux.

Porter l'offre de service des chambres au sein d'un groupe de travail spécifique

- Structurer l'offre ; l'adapter pour avoir une offre partagée : voir TERRALTO.
- Bien identifier les clients, les partenaires.
- Communiquer auprès des collectivités, avoir une cohérence globale en terme de communication, rendre lisible les initiatives locales.

Objectif 2018 : un outil de communication régional !

Le SRADET : un enjeu majeur pour l'agriculture et la forêt

L'actualité du Conseil Régional Grand Est avec la mise en œuvre du SRADET*, premier schéma régional d'aménagement du territoire à caractère prescriptif, a mobilisé l'attention de la commission par sa participation aux 6 séminaires ainsi que sa contribution écrite en étroite collaboration avec la FRSEA.

C'est une stratégie à **horizon 2050** pour **l'aménagement et le développement durable** du Grand Est, portée et élaborée par le Conseil Régional, **co-construite avec tous ses partenaires** (collectivités territoriales, Etat, acteurs de l'énergie, des transports, de l'environnement, associations...).

Elle doit intégrer les grands enjeux de l'agriculture régionale, en particulier sur 2 échelles :

- L'échelle de l'exploitation agricole : accompagnement des exploitations vers un changement de systèmes, intégrant l'approche globale.
- L'agriculture et ses filières dans le territoire : accompagnement territorial des entreprises en évolution structurelle. Il s'agit d'une part,

de conforter le rôle d'acteur économique, social et environnemental des différentes formes d'agriculture dans les territoires ; et d'autre part de contribuer à améliorer la valeur ajoutée dans les exploitations et le rôle de "services" de l'agriculture vis-à-vis des Hommes.

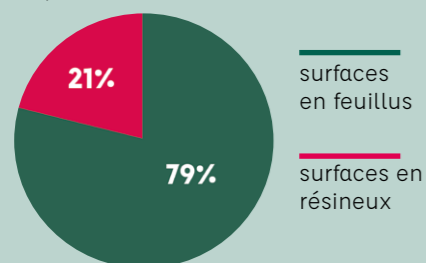
Le SRADET doit être le levier pour mettre en œuvre les passerelles entre l'agriculture et les autres secteurs d'activités.

Il s'agit de **valoriser ce rôle d'acteur majeur de l'agriculture** autour d'un territoire aux multiples atouts locaux et transfrontaliers.

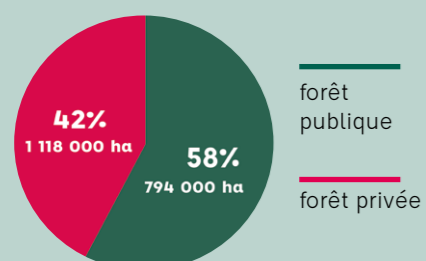
* SRADET : Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Egalité des Territoires.

Les grands chiffres de la filière forêt-bois dans le Grand Est

- Taux de boisement : **35 %**
- Récolte de bois commercialisés : **7,95 Mm³** (2^{ème} rang national)
- Nombre de scieries : **233**
- Emplois dans la filière : **55 000** (2^{ème} rang au niveau national)
- Nombre de propriétaires privés : **329 000**
- Répartition :



- Surfaces forestières : **1 912 000 ha** (4^{ème} rang national)



Source : site internet DRAAF Grand Est

Un service forestier commun pour les Chambres d'agriculture du Grand Est

Dans la suite de la réforme de la politique d'action des Chambres d'agriculture en matière forestière, les Chambres d'agriculture de Meurthe et Moselle, Moselle, Meuse, Vosges et d'Alsace et la Chambre régionale d'agriculture du Grand Est ont regroupé leurs activités de développement forestier et de promotion du bois au sein d'un service commun régional intitulé "Valorisation du Bois et Territoire".

26 agents correspondant à 15,5 Équivalent Temps Plein mettront en œuvre dans les territoires et au profit des propriétaires forestiers et agriculteurs des activités de développement forestier, de promotion du bois et d'agroforesterie.

Ces activités sont déclinées dans un programme régional pluriannuel de 7 ans qui a été élaboré en collaboration avec le Centre Régional de la Propriété Forestière (CRPF) Grand Est et les Communes Forestières. Il a été validé en Région par le CRPF Grand Est le 5 avril et a reçu l'avis favorable du Préfet de Région le 6 avril. Il a définitivement été adopté en Comité National d'Orientation à Paris le 11 avril dernier.

Ce programme régional pluriannuel est financé pour partie par le fonds national de solidarité et de péréquation des Chambres d'agriculture.



Crédits photographique : Chambre d'agriculture d'Alsace et Chambre d'agriculture des Vosges

Nos partenaires



Les zones défavorisées, une étape cruciale pour la politique agricole

C'est surtout le niveau national qui a été en première ligne des négociations en 2017. Cependant, nous avons souhaité réaffirmer la nécessaire prise en compte de l'élevage et des zones de polyculture élevage dans la définition des priorités, mais il conviendra de bien différencier le zonage et le budget. Ce dernier devra être en adéquation avec le zonage et les critères d'éligibilité des aides.



**AGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRE D'AGRICULTURE
GRAND EST



CHAMBRE RÉGIONALE D'AGRICULTURE GRAND EST

SIÈGE SOCIAL

Complexe agricole du Mont-Bernard
Route de Suippes
51000 CHALONS-EN-CHAMPAGNE
Téléphone : 03 26 65 18 52

SITE DE SCHILTIGHEIM

Espace Européen de l'Entreprise
2 rue de Rome
CS 30022 Schiltigheim
67013 STRASBOURG CEDEX
Téléphone : 03 88 19 17 17

SITE DE LAXOU

9 rue de La Vologne
Bâtiment I
54520 LAXOU
Téléphone : 03 83 96 80 60

www.grandest.chambre-agriculture.fr